

Chaudières fioul/gaz

NXR5 Progress



**Notice d'installation
et d'entretien**

Déclaration de conformité CE

L'appareil est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE. Il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences des directives européennes.

L'original de la déclaration de conformité est disponible auprès du fabricant.


Sommaire


1	Introduction	5
1.1	Symboles et abréviations	5
1.2	Généralités	5
1.2.1	Responsabilité du fabricant	5
1.2.2	Responsabilité de l'installateur	5
1.2.3	Responsabilité de l'utilisateur	5
1.3	Homologations	6
1.3.1	Certifications	6
1.3.2	Directive 97/23/CE	6
2	Consignes de sécurité et recommandations	7
2.1	Consignes de sécurité	7
2.1.1	Risque d'incendie	7
2.1.2	Risque d'intoxication	7
2.1.3	Risque de brûlure	7
2.1.4	Risque d'endommagement	7
2.2	Recommandations	7
3	Description technique	8
3.1	Description générale	8
3.2	Composition de la gamme	8
3.2.1	Tableau de commande KSF-CE	8
3.2.2	Tableau de commande KSF-ISR	8
3.3	Caractéristiques techniques	9
4	Installation	10
4.1	Réglementations pour l'installation	10
4.1.1	De manière générale	10
4.1.2	En particulier pour la France	10
4.2	Colisage	11
4.3	Montage	11
4.3.1	Dimensions principales	11
4.3.2	Plaquette signalétique	12
4.3.3	Implantation en chaufferie	13
4.3.4	Aérations	14
4.4	Raccordements hydrauliques	15
4.4.1	Renseignements dimensionnels nécessaires	15
4.4.2	Raccordement du circuit eau sanitaire	15
4.4.3	Raccordement hydraulique du circuit chauffage	16
4.5	Remplissage de l'installation	17
4.6	Désembouage	18
4.7	Raccordement à la cheminée	19
4.7.1	Détermination du conduit de fumées	19
4.7.2	Raccordement au conduit de fumées	19
4.8	Raccordement fioul ou gaz	20
4.9	Raccordements électriques	20
5	Mise en service	20
6	Arrêt de la chaudière	20
6.1	Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière	20
6.2	Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel	20
7	Contrôle et entretien	21
7.1	Maintenance de l'installation	21


7.1.1	Niveau d'eau21
7.1.2	Vidange21
7.2	Maintenance de la chaudière21
7.2.1	Ramonage21
7.2.2	Ramonage chimique24
7.2.3	Entretien du brûleur25
7.3	Nettoyage de l'habillage25
8	Pièces de rechange - NXR5 Progress26

1 Introduction

1.1 Symboles et abréviations

 **Attention danger**
Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.

 **Information particulière**
 Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.

 **Renvoi**
 Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

ECS : Eau Chaude Sanitaire

1.2 Généralités

Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit de qualité. Nous vous conseillons vivement de lire les instructions suivantes afin de garantir le fonctionnement optimal de votre brûleur. Nous sommes persuadés qu'il vous donnera entière satisfaction et répondra à toutes vos attentes.

- ▶ Conserver cette notice en bon état à proximité de l'appareil.
- ▶ La société Chappée ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer. Elle se réserve donc le droit de modifier à tout moment les caractéristiques indiquées dans ce document.

1.2.1 Responsabilité du fabricant

La responsabilité de Chappée en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.2.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.

Lors de la remise de l'installation à l'utilisateur, l'installateur attirera particulièrement l'attention de l'utilisateur sur les points suivants :

- La sécurité de l'installation.
- Le fonctionnement de l'installation et de la chaudière.
- Entretien réguliers à effectuer.

1.2.3 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de votre appareil, nous vous recommandons vivement de respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour :
 - Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
 - Effectuer la première mise en service.
 - Intervenir sur l'appareil et l'installation.
 - Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par l'installateur.

1.3 Homologations

1.3.1 Certifications

N° d'identification CE : 1312 AQ 954.


1.3.2 Directive 97/23/CE

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CE.



La conformité des chaudières aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CE, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 2006/95/CE et 2004/108/CE.

2 Consignes de sécurité et recommandations



2.1 Consignes de sécurité

-  Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.
-  Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.
-  Une utilisation non conforme ou encore des modifications non autorisées apportées à l'installation ou à l'appareil lui-même excluent tout droit de recours.
-  Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.
-  Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre ($\frac{-}{\perp}$).
-  Garder les enfants éloignés de la chaufferie.

2.1.1 Risque d'incendie

-  Il est interdit de stocker, même temporairement, des produits et matières inflammables dans la chaufferie ou à proximité de la chaudière.
-  En cas d'odeur de gaz, ne pas utiliser de flamme nue, ne pas fumer, ne pas actionner de contacts ou interrupteurs électriques (sonnette, éclairage, moteur, ascenseur, etc.).
- 1. Couper l'alimentation en gaz.
- 2. Ouvrir les fenêtres.
- 3. Eteindre toutes flammes.
- 4. Evacuer les lieux.
- 5. Contacter le professionnel qualifié.
- 6. Contacter le fournisseur de gaz.




2.1.2 Risque d'intoxication

-  Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.
-  En cas d'émanations de fumées :
 1. Eteindre l'appareil.
 2. Ouvrir les fenêtres.
 3. Evacuer les lieux.
 4. Contacter le professionnel qualifié.

2.1.3 Risque de brûlure

-  Selon les réglages de l'appareil :
 - La température des conduits de fumée peut dépasser 60 °C.
 - La température des radiateurs peut atteindre 95 °C.
 - La température de l'eau chaude sanitaire peut atteindre 65 °C.

2.1.4 Risque d'endommagement

-  Ne pas stocker des composés chlorés ou fluorés à proximité de l'appareil.
-  Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.
-  Ne pas laisser l'appareil sans entretien : Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

2.2 Recommandations

- ▶ Vérifier régulièrement que l'installation est en eau et sous pression.
- ▶ Laisser l'appareil accessible à tout moment.
- ▶ Eviter de vidanger l'installation.
- ▶ Préférer le mode Été ou Antigel à la mise hors tension de l'appareil pour assurer les fonctions suivantes :
 - Antigommage des pompes
 - Protection antigel
 - Protection contre la corrosion du ballon équipé d'une anode titane

3 Description technique

3.1 Description générale

Les chaudières des gammes NXR5 Progress sont des chaudières pressurisées à eau chaude à raccorder à un conduit d'évacuation des fumées et à équiper d'un brûleur indépendant automatique utilisant le fioul domestique ou le gaz.

3.2 Composition de la gamme

3.2.1 Tableau de commande KSF-CE



3.2.2 Tableau de commande KSF-ISR



3.3 Caractéristiques techniques

Conditions d'utilisation :

Pression de service maximale : 6 bar


Température maximale de service : 100 °C

Réglage du thermostat de chaudière : 30 à 90°C

Consigne du thermostat de sécurité : 110 °C

Chaudière		NXR5 -14	NXR5 -15	NXR5 -16	NXR5 -17	NXR5 -18	NXR5 -19	NXR5 -20	NXR5 -21	NXR5 -22	NXR5 -23	NXR5 -24	NXR5 -25	
Puissance utile	kW	754 à 812	812 à 870	870 à 928	928 à 986	986 à 1044	1044 à 1102	1102 à 1160	1160 à 1218	1218 à 1276	1276 à 1334	1334 à 1400	1400 à 1450	
Puissance enfourmée	kW	821 à 890	897 à 967	954 à 1024	1022 à 1093	1077 à 1147	1146 à 1216	1198 à 1268	1265 à 1336	1333 à 1404	1393 à 1464	1463 à 1544	1532 à 1595	
Nombre d'éléments		14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	
Contenance en eau	l	655	693	731	769	807	845	905	943	981	1019	1057	1095	
Pertes de charge côté eau ⁽¹⁾	Δ T = 10K	67.2	77.6	26.2	30.2	35.8	41.4	48.0	53.6	59.2	64.8	71.6	78.4	
	Δ T = 15K	30	34.7	11.7	13.5	14.0	18.5	21.5	24	26.5	29	32	35	
	Δ T = 20K	16.8	19.4	6.5	7.6	9.0	10.4	12.0	13.4	14.8	16.2	17.9	19.6	
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0 ⁽⁴⁾	mbar	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.85	3	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	
Température des fumées - Température ambiante ^{(1) (3)}	K	<190	<190	<190	<190	<190	<190	<190	<190	<190	<190	<190	<190	
Débit massique des fumées ^{(1) (2)}	Fioul	1380	1480	1580	1670	1770	1870	1970	2070	2170	2260	2360	2460	
	Gaz	1450	1550	1650	1760	1860	1960	2070	2170	2270	2380	2480	2580	
Chambre de combustion	Diamètre inscrit	mm	614	614	614	614	614	614	614	614	614	614	614	
	Diamètre équivalent	mm	694	694	694	694	694	694	694	694	694	694	694	
	Profondeur	mm	1483	1594	1705	1816	1927	2038	2189	2300	2411	2522	2633	2744
	Volume	m ³	0.57	0.61	0.65	0.70	0.74	0.78	0.84	0.88	0.92	0.96	1.00	1.05
Consommation d'entretien*	Δ T = 30K	%	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06	
Poids (à vide)	kg	3171	3364	3561	3756	3955	4124	4343	4538	4734	4930	5107	5297	


*Consommation d'entretien : Emission calorifique totale durant l'arrêt brûleur en % de la puissance nominale enfourmée pour un écart entre température moyenne chaudière et température ambiante de 30 K - selon DIN 4702 - EN 303.

- (1) A allure nominale (puissance haute de la chaudière)
- (2) CO₂ = 13.1 à 13.5% pour le fioul domestique et 9.5% pour le gaz naturel.
- (3) Température chaudière : 80 °C
Température ambiante : 20 °C
- (4)  **Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse.**

4 Installation

4.1 Réglementations pour l'installation

4.1.1 De manière générale

 L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

4.1.2 En particulier pour la France

Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable situé en amont. L'installation ne doit pas être en relation directe avec le réseau d'eau potable (article 16-7 du Règlement sanitaire départemental).

Lorsque ces installations sont munies d'un système de remplissage raccordé au réseau d'eau potable, elles comportent un disconnecteur CB (disconnecteur à zones de pression différentes non contrôlables) répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-011.

■ Bâtiments d'habitation

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 27 avril 2009 modifiant l'arrêté du 2 août 1977 Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.

- Norme DTU P 45-204

Installations de gaz (anciennement DTU n° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984).

- Règlement Sanitaire Départemental

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

■ Etablissements recevant du public

Conditions réglementaires d'installation :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a. Prescriptions générales

Pour tous les appareils :

- Articles GZ - Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

Ensuite, suivant l'usage :

- Articles CH - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b. Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc ...).

■ Certificat de conformité (Concerne uniquement les chaudières NXR5 équipées d'un brûleur à gaz)

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 27 avril 2009 modifiant l'arrêté du 2 août 1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modifié du 05/02/1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- De modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve

- De modèle 4 (CC4) après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

Chaudière	NXR5 -14	NXR5 -15	NXR5 -16	NXR5 -17	NXR5 -18	NXR5 -19	NXR5 -20	NXR5 -21	NXR5 -22	NXR5 -23	NXR5 -24	NXR5 -25
A (mm)	2538	2649	2760	2871	3017	3128	3279	3390	3501	3612	3723	3834
B (mm)	1744	1744	1966	1966	2188	2188	2450	2450	2672	2672	2894	2894
C (mm)	1488	1488	1488	1488	1504	1504	1504	1504	1504	1504	1504	1504
D (mm)	217	188	189	210	236	257	208	209	230	231	252	253
Ø E (à souder) (mm)	139.7	139.7	139.7	139.7	159	159	159	159	159	159	159	159
Ø F (mm)	400	400	400	400	400	400	400	*	*	*	*	*
G** (mm)	-	150	150	370	370	370	650	650	650	980	980	980
H (mm)	-2	-31	-30	-9	-8	13	-36	-35	-14	-13	8	9
K*** (mm)	10	-19	-18	3	4	25	-24	-23	-2	-1	20	21
L (mm)	2105	2245	2355	2445	2555	2645	2845	2955	3045	3155	3245	3355
M (mm)	259	324	269	321	265	299	269	324	269	324	249	303
T (mm)	1483	1594	1705	1816	1927	2038	2189	2300	2411	2522	2633	2744
U (mm)	2132.5	2243.5	2354.5	2465.5	2576.5	2687.5	2838.5	2949.5	3060.5	3171.5	3282.5	3393.5

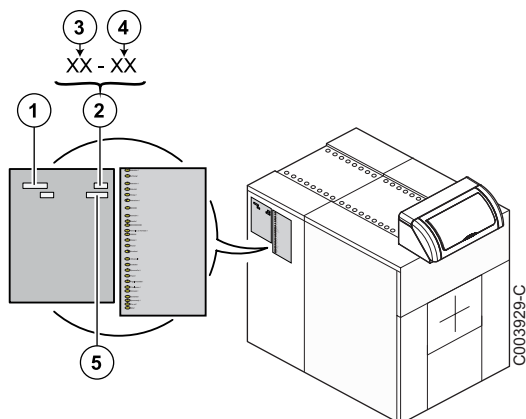
- * Plaque pleine à découper. Découpe maxi 500 x 700 mm.
- ** G = Longueur nécessaire au dégagement du tube répartiteur d'eau.
- *** Cote correspondant à l'extrémité du raccordement cheminée longueur 100 mm.

i Pour les modèles NXR5-21, NXR5-22, NXR5-23, NXR5-24 et NXR5-25 une plaque pleine à découper est livrée sans le raccordement cheminée longueur 100 mm.

4.3.2 Plaquette signalétique

La plaquette signalétique, à apposer lors de l'installation de la chaudière, permet son identification exacte et indique ses principales caractéristiques.

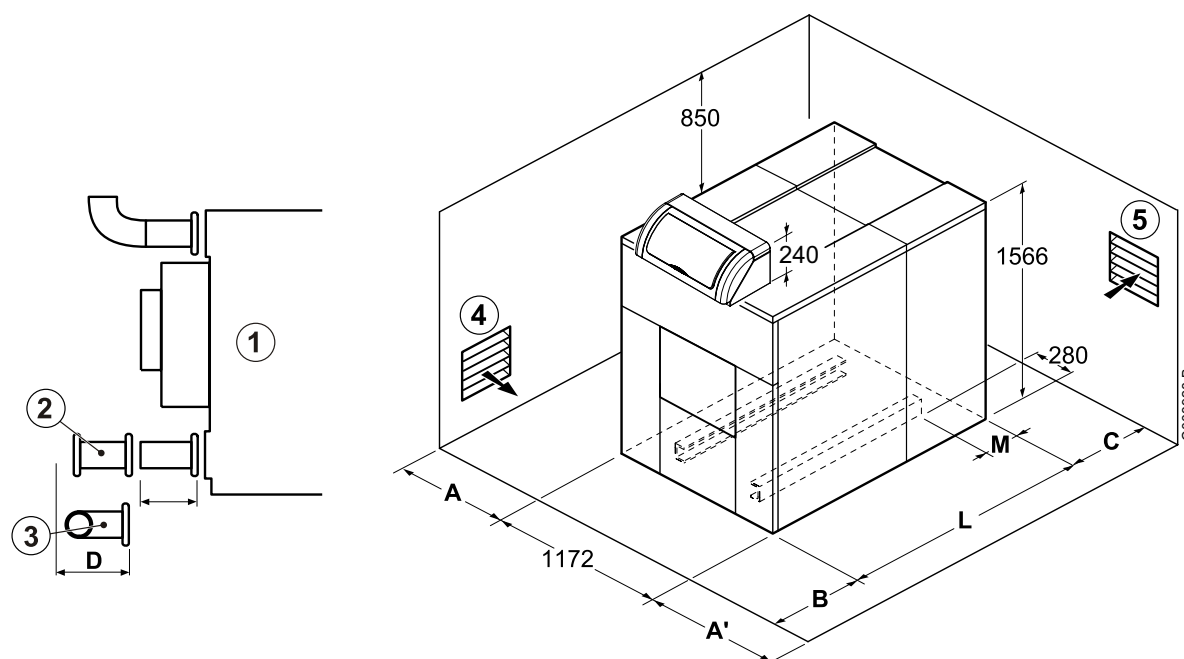
- ① Type de chaudière
- ② Date de fabrication
- ③ Année de fabrication
- ④ Semaine de fabrication
- ⑤ N° de série de l'appareil



4.3.3 Implantation en chaufferie

Pour son montage et grâce à son châssis, la chaudière NXR5 Progress ne nécessite aucun socle spécial. Sa constitution en foyer fermé ne demande aucune caractéristique réfractaire du sol. Il faut et il suffit que le sol soit apte à supporter le poids de la chaudière en ordre de marche.

Si l'emplacement de la chaudière n'a pas été prévu de façon précise, il convient de réserver autour de la chaudière un espace libre compatible avec la surveillance et l'entretien de la chaudière.



- ① Corps de chaudière *
- ② Raccordement droit (non livré) *
* Afin de faciliter des travaux ultérieurs sur la chaudière (remplacement du tube répartiteur d'eau, etc ...) il est nécessaire de prévoir un raccordement par bride de la chaudière à l'installation en respectant bien la cote minimale de dégagement D.
- ③ Raccordement coudé (non livré)
- ④ Entrée d'air
- ⑤ Sortie d'air

Si $A = 1.2$ m (côté ouverture porte), $A' = 0.5$ m

Si $A = 0.5$ m, $A' = 1.2$ m (côté ouverture porte) : cotes à adapter en fonction de l'encombrement du brûleur quand la porte est ouverte.


$B = 1.5$ m : cotes à adapter en fonction de l'encombrement du brûleur.


Chaudière	NXR5 -14	NXR5 -15	NXR5 -16	NXR5 -17	NXR5 -18	NXR5 -19	NXR5 -20	NXR5 -21	NXR5 -22	NXR5 -23	NXR5 -24	NXR5 -25
L	2105	2245	2355	2445	2555	2645	2845	2955	3045	3155	3245	3355
M	259	324	269	321	265	299	269	324	269	324	249	303
C mini	300	436	436	656	656	656	936	936	936	1266	1266	1266
D mini	-	136	136	356	356	356	636	636	636	966	966	966

4.3.4 Aérations

Les entrées d'air seront disposées de telle manière, par rapport aux orifices de ventilation haute, que le renouvellement d'air intéresse l'ensemble du volume de la chaufferie.

Disposer les entrées d'air par rapport aux orifices de ventilation haute pour que l'air se renouvelle dans l'ensemble de la chaufferie.

 **Dans tous les cas, il est impératif de se conformer aux réglementations locales en vigueur.**

 **Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.**

Aérations basses et hautes obligatoires :


Aération haute :

- Section égale à la moitié de la section totale des conduits de fumées avec un minimum de 2.5 dm².

Aération basse :

- Amenée d'air directe : $S \text{ (dm}^2) \geq \frac{0,86P}{20}$

P = Puissance installée en kW

 **Afin d'éviter une détérioration de la chaudière, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs.**

Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...

Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de fluide frigorigène), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.

France

Les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air sont réglementés par l'arrêté du 21/03/1968 modifié par les arrêtés de 26/02/1974 et 03/03/1976.

■ Générateur installé dans un bâtiment à usage collectif (installations inférieures à 70 kW)

- ▶ L'amenée d'air frais doit :
 - Aboutir à la partie basse du local,
 - Etre de section libre minimale calculée sur la base de 0.03 dm² par kilowatt de puissance installée et au moins égale à 2.5 dm².
- ▶ L'évacuation de l'air doit :
 - Etre placée en partie haute du local,
 - Monter au-dessus de la toiture (sauf dispositif d'efficacité comparable ne gênant pas le voisinage),
 - Etre de section libre (correspondant aux 2/3 de celle d'amenée d'air et au moins égale à 2.5 dm²).

■ Générateur installé dans un bâtiment à usage individuel

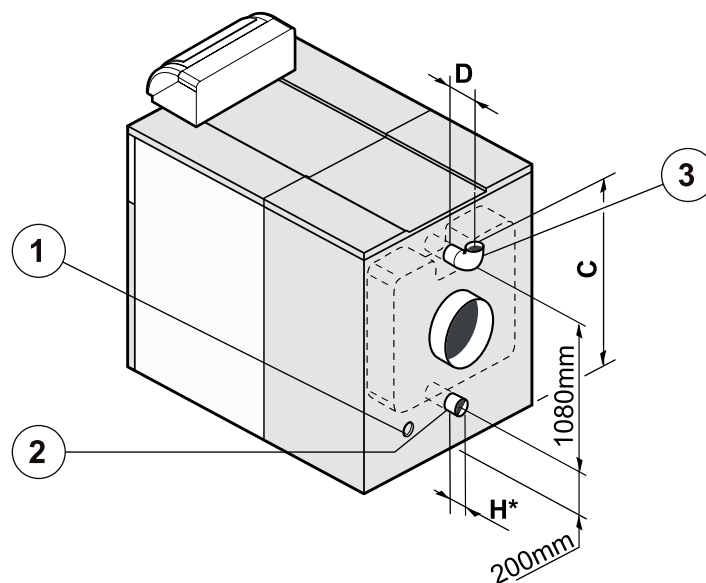
- ▶ Une arrivée suffisante d'air frais doit être disposée le plus près possible des appareils. Sa section doit être d'au moins 0.5 dm².
- ▶ En partie haute, une évacuation d'air doit assurer une ventilation efficace.

■ Etablissements recevant du public

- ▶ Etablissement neuf : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations supérieures à 20 kW et inférieures ou égales à 70 kW).
- ▶ Etablissement existant : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations inférieures à 70 kW).

4.4 Raccordements hydrauliques

4.4.1 Renseignements dimensionnels nécessaires




- ① Orifice de vidange taraudé 3/4"
- ② Retour chauffage :
 - 14 à 17 éléments : 139.7 - 5"
 - 18 à 25 éléments : 159 - 6"
 à souder.
- ③ Départ chauffage :
 - 14 à 17 éléments : 139.7 - 5"
 - 18 à 25 éléments : 159 - 6"
 à souder.

* Cote sans raccordement (voir dessin chapitre Implantation en chaufferie, raccordement droit ou coudé).

Chaudière	NXR5 -14	NXR5 -15	NXR5 -16	NXR5 -17	NXR5 -18	NXR5 -19	NXR5 -20	NXR5 -21	NXR5 -22	NXR5 -23	NXR5 -24	NXR5 -25
C (mm)	1488	1488	1488	1488	1504	1504	1504	1504	1504	1504	1504	1504
D (mm)	217	188	189	210	236	257	208	209	230	231	252	253
H (mm)	-2	-31	-30	-9	-8	13	-36	-35	-14	-13	8	9

4.4.2 Raccordement du circuit eau sanitaire

 Voir : Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire.

4.4.3 Raccordement hydraulique du circuit chauffage

■ Débit d'eau dans la chaudière

Le débit d'eau dans la chaudière, brûleur en marche, doit correspondre aux formules suivantes :

- Débit d'eau nominal $Q_n = 0.86 P_n/20$.
- Débit minimal $Q_{\text{mini}} = 0.86 P_n/45$ (ce débit correspond également au débit minimal de recyclage dans la chaudière).
- Débit d'eau maximal $Q_{\text{max}} = 0.86 P_n/5$.

Q_n = débit en m^3/h

P_n = Puissance nominale (puissance haute de la chaudière) en kW.

i Raccorder le contrôleur de débit sur les bornes **UV** du tableau de commande KSF CE.

i Raccorder le contrôleur de débit sur **Q** entre les bornes **SK1** et **SK2** du tableau de commande KSF ISR.


■ Fonctionnement en cascade

Après l'arrêt du brûleur :

- Temporisation nécessaire avant l'ordre de fermeture d'une vanne d'isolement : 3 min.
- Commande de l'arrêt de la pompe de recyclage (placée entre la chaudière et les vannes d'isolement) par le contact de fin de course de la vanne d'isolement.


■ Fonctionnement avec brûleur 2 allures

- La température d'eau dans la chaudière est maintenue à 50 °C ou plus ; La première allure doit être réglée au minimum à 30 % de l'allure nominale.
- Fonctionnement en basse température modulée (température de départ minimale : 40 °C) ; La première allure doit être réglée au minimum à 50 % de l'allure nominale.

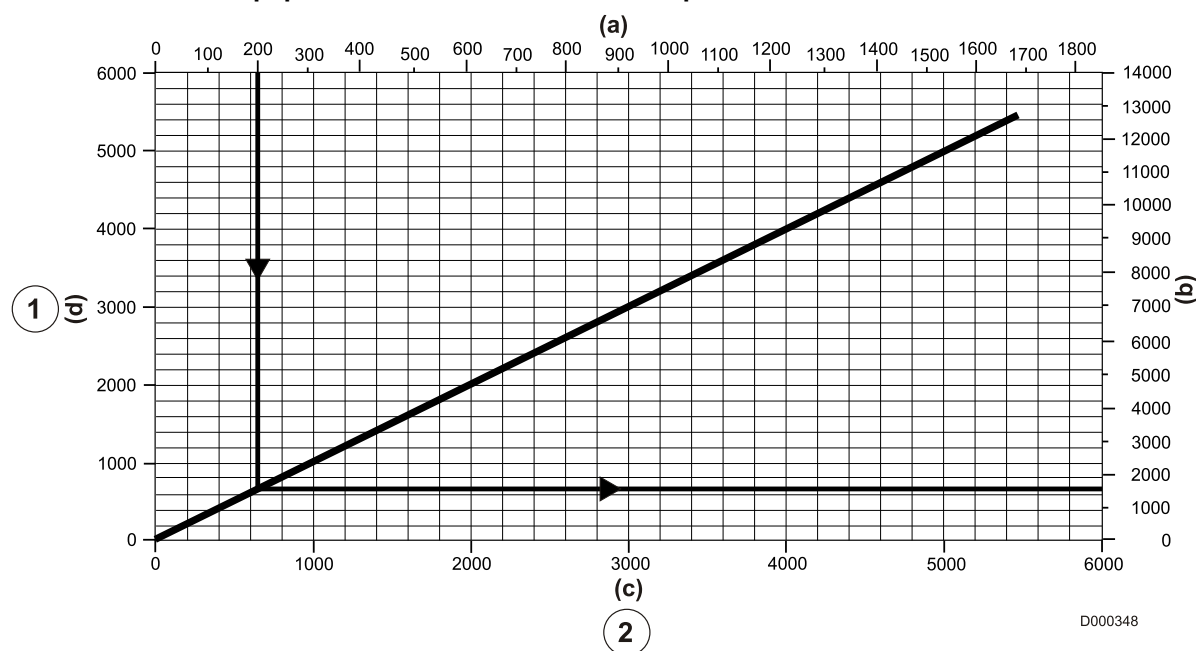
 Se référer à la notice d'installation et d'entretien du tableau de commande KSF CE.

■ Fonctionnement avec brûleur modulant

- La température d'eau dans la chaudière est maintenue à 50 °C ou plus : Le brûleur peut moduler jusqu'à 30 % de l'allure nominale.
- Fonctionnement en basse température modulée (température de départ minimale : 40 °C) ; Le brûleur peut moduler jusqu'à 50 % de l'allure nominale.

 Se référer à la notice d'installation et d'entretien du tableau de commande KSF ISR.

■ Débit minimal de la soupape de sécurité en fonction de la puissance utile maximale de la chaudière



- ① Débit soupape
 ② Puissance utile chaudière
- Unité (a) = kW
 (b) = lb/h
 (c) = MBtu/h
 (d) = kg/h

Exemple de lecture du diagramme :

La puissance utile maximale de la chaudière est de 800 kW.

Le débit minimal de la soupape de sécurité doit être de 2600 kg/h.

⚠ Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203).

4.5 Remplissage de l'installation

Le remplissage doit s'effectuer à débit faible à un point bas en chaufferie afin de favoriser la purge de la totalité de l'air contenu dans la chaudière par le(s) point(s) haut(s) de l'installation.

Pour le remplissage, toutes les pompes (dont la (les) pompe(s) de recyclage) doivent être à l'arrêt.

⚠ TRES IMPORTANT : première mise en service après vidange partielle ou totale de l'installation :
 si toutes les purges d'air ne se font pas naturellement vers un vase d'expansion à l'air libre, l'installation doit comporter, en plus des purgeurs automatiques pouvant assurer à eux seuls l'élimination des gaz de l'installation en fonctionnement, des purgeurs manuels permettant de purger tous les points hauts de l'installation et de vérifier avant l'allumage du brûleur que l'installation remplie d'eau est bien purgée de l'air qu'elle contenait.

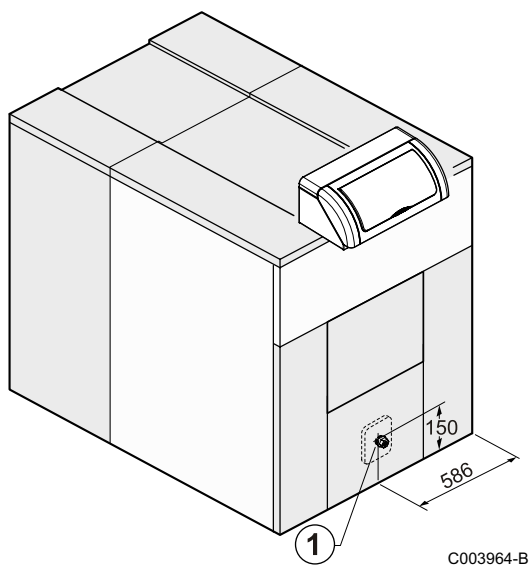
⚠ Ne pas faire d'appoint d'eau froide par le retour alors que la chaudière est chaude.

4.6 Désembouage

Un orifice taraudé Ø 2" pourvu d'un bouchon est prévu en partie basse avant de la chaudière. Le montage sur cet orifice d'une vanne 1/4 de tour (non livrée) permet d'évacuer les boues.

L'évacuation des boues entraîne l'élimination de quantités d'eau importantes, qu'il faudra restituer au réseau après l'intervention.

i Aucun remplacement de chaudière sur un réseau ancien ne doit être effectué sans un rinçage soigné de l'installation. Prévoir la mise en place d'un pot de décantation des boues sur le retour et à proximité immédiate de la chaudière.



① Orifice de désembouage taraudé 2"

4.7 Raccordement à la cheminée

Les performances élevées des chaudières modernes, leur utilisation dans des conditions particulières liées à l'évolution des technologies (par ex. : fonctionnement en basse température modulée) conduisent à l'obtention de très basses températures de fumées (<160°C).

Pour cette raison :

- Pour éviter les risques de détérioration de la cheminée, utiliser des conduits conçus pour permettre l'écoulement des condensats qui peuvent résulter de ces modes de fonctionnement.
- Installer un té de purge en pied de cheminée.

La mise en place d'un modérateur de tirage est également recommandée.

4.7.1 Détermination du conduit de fumées

Pour la définition de la cheminée en section et en hauteur, se référer aux réglementations en vigueur.

Les chaudières NXR5 Progress étant des chaudières à foyer pressurisé étanche, la pression à la buse ne doit pas dépasser 0 mbar sauf précautions particulières d'étanchéité en cas de raccordement à un récupérateur/condenseur statique par exemple.

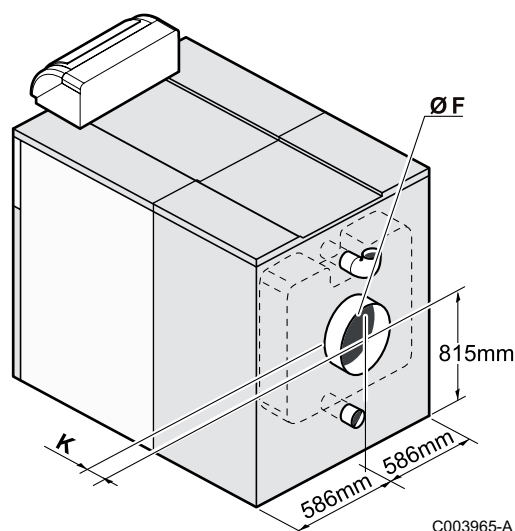
4.7.2 Raccordement au conduit de fumées

Le raccord devra être démontable et présenter des pertes de charges minimales, c'est-à-dire être le plus court possible et sans changement brusque de section.

Son diamètre doit toujours être au moins égal à celui de la buse de la chaudière, à savoir : \varnothing 400 mm.

Pour les chaudières 21 à 25 éléments une plaque pleine est fournie. La découpe maximale pouvant être effectuée est de 500 x 700 mm.

Prévoir sur le conduit de fumée une prise de mesure (trou \varnothing 10 mm) pour le réglage du brûleur (contrôle de combustion).




Chaudière	NXR5 -14	NXR5 -15	NXR5 -16	NXR5 -17	NXR5 -18	NXR5 -19	NXR5 -20	NXR5 -21	NXR5 -22	NXR5 -23	NXR5 -24	NXR5 -25
\varnothing F	400	400	400	400	400	400	400	Plaque pleine				
K	10	-19	-18	3	4	25	-24	-23*	-2*	-1*	20*	21*


*Cote correspondant à l'extrémité du raccordement cheminée longueur 100 mm.

Nota : Pour les modèles NXR5-21, NXR5-22, NXR5-23, NXR5-24 et NXR5-25 une plaque pleine à découper est livrée sans le raccordement cheminée longueur 100 mm.

4.8 Raccordement fioul ou gaz

 Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

4.9 Raccordements électriques

 Se reporter à la notice du tableau de commande de la chaudière.


5 Mise en service

 Voir :

- Notice du tableau de commande
- Notice du brûleur
- Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire

6 Arrêt de la chaudière

- ▶ Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur **O**.

 Voir : Notice du tableau de commande

- ▶ Couper l'alimentation en gaz de la chaudière (le cas échéant).

6.1 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer toutes les portes et trappes de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

Nous recommandons également d'enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et de fermer la buse avec un tampon.

6.2 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter la congélation de l'eau de chauffage.

A défaut, vidanger entièrement l'installation.

7 Contrôle et entretien

7.1 Maintenance de l'installation

7.1.1 Niveau d'eau

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude.

Cette opération ne doit être effectuée que quelques fois par saison de chauffe avec de très faibles apports d'eau; au-delà, chercher la fuite et y remédier.

7.1.2 Vidange

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.

Exemple : Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

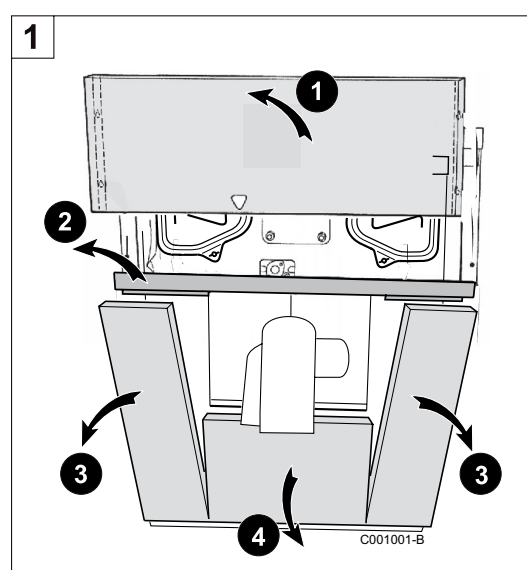
7.2 Maintenance de la chaudière

⚠ Les opérations décrites ci-après doivent toujours être effectuées chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

⚠ Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

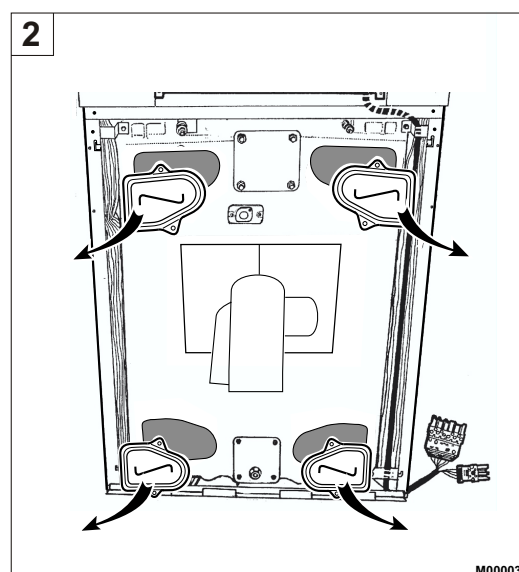
Le ramonage de la chaudière doit être effectué aussi souvent que nécessaire et **au moins, comme la cheminée, une fois par an** ou davantage selon la réglementation en vigueur ou les besoins de l'installation.

7.2.1 Ramonage



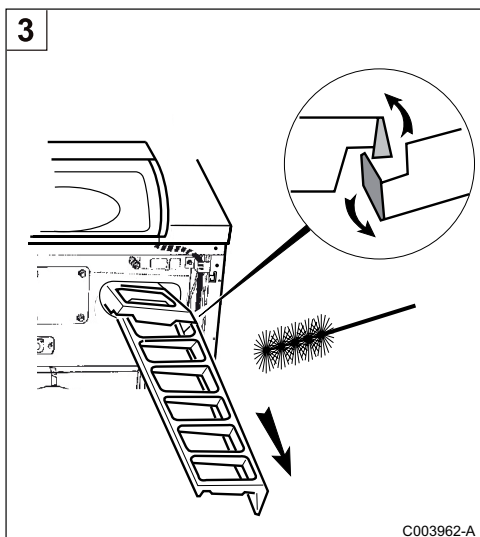
Etape 1 :

- ▶ Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
- ❶ Démontez le panneau avant supérieur.
- ❷ Retirez la traverse avant supérieure de maintien.
- ❸ Décrochez les panneaux avant inférieurs gauche et droit.
- ❹ Décrochez le panneau avant inférieur.



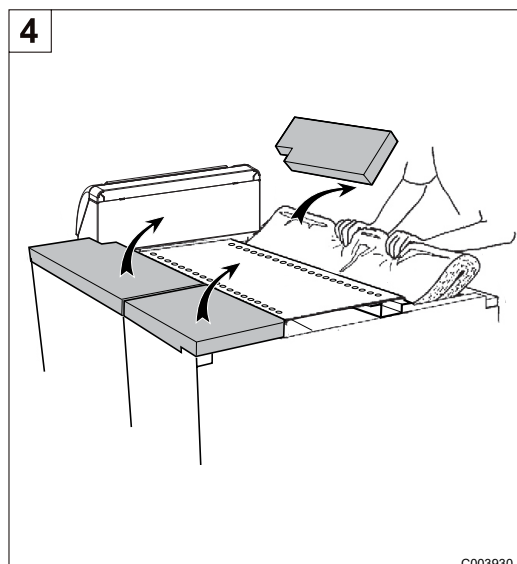
Etape 2 :

- ▶ Retirez les 4 trappes de ramonage après avoir dévissé les écrous à oreilles.



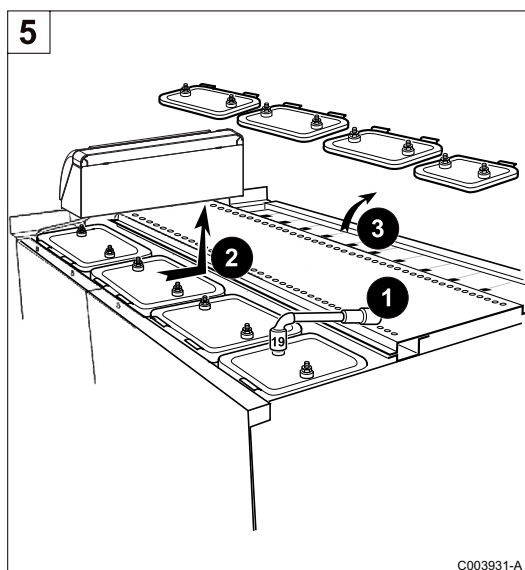
Etape 3 :

- ▶ Enlever les accélérateurs de convection supérieurs.
- ▶ Ramoner soigneusement les carnaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet.
- ▶ Brosser les accélérateurs de convection.
- ▶ Utiliser si possible un aspirateur.



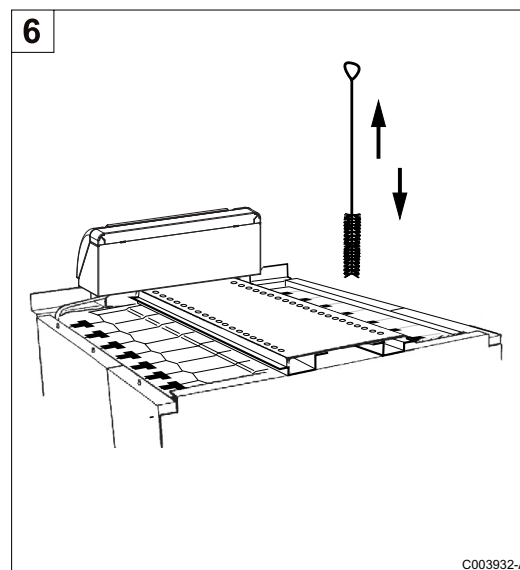
Etape 4 :

- ▶ Retirer les chapiteaux gauches et droits.
- ▶ Démontez l'isolation supérieure.



Etape 5 :

- ❶ Desserrer les écrous jusqu'à la butée.
- ❷ Pousser sur les poignées les trappes vers l'intérieur.
- ❸ Retirer les trappes.



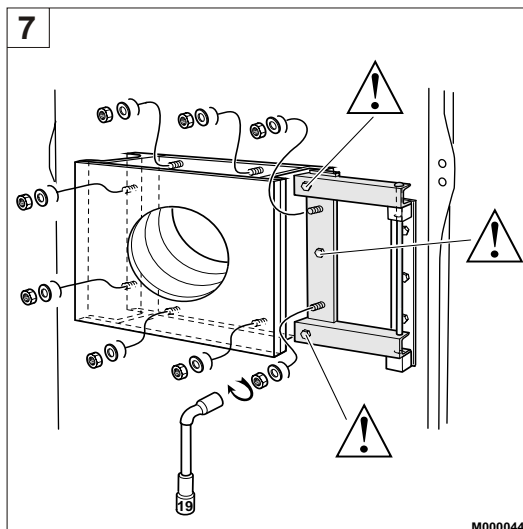
Etape 6 :

- ▶ Brosser les plateaux verticaux.
- ▶ Remettre en place les tampons de ramonage, l'isolation et les chapiteaux supérieurs en procédant en sens inverse du démontage.

i Le ramonage chimique est conseillé pour ce type de chaudière.

Voir chapitre "Ramonage chimique".

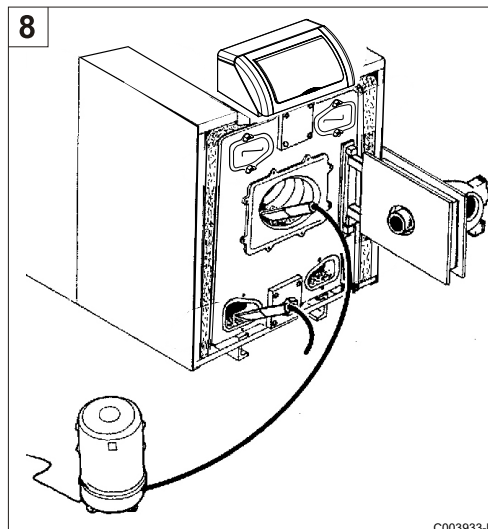
- ▶ Remonter les accélérateurs de convection. Les accrocher les uns aux autres en les engageant dans les carnaux.
- ▶ Refermer les trappes de ramonage supérieures.



Etape 7 :

- ▶ Ouvrir la porte foyer en dévissant les 8 écrous de fermeture.

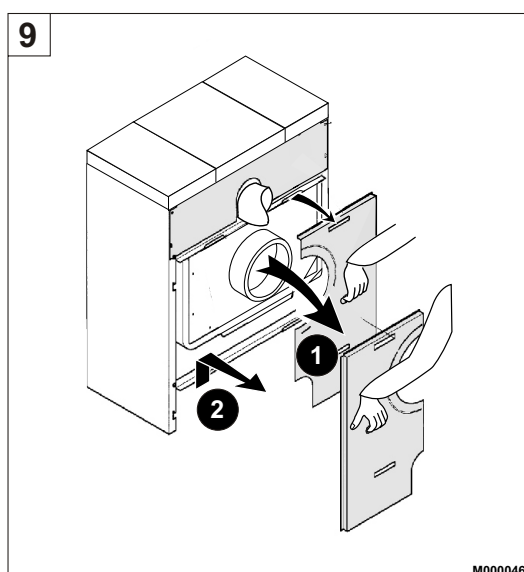
⚠ Ne dévisser en aucun cas les 3 vis mentionnées sur le dessin.



Etape 8 :

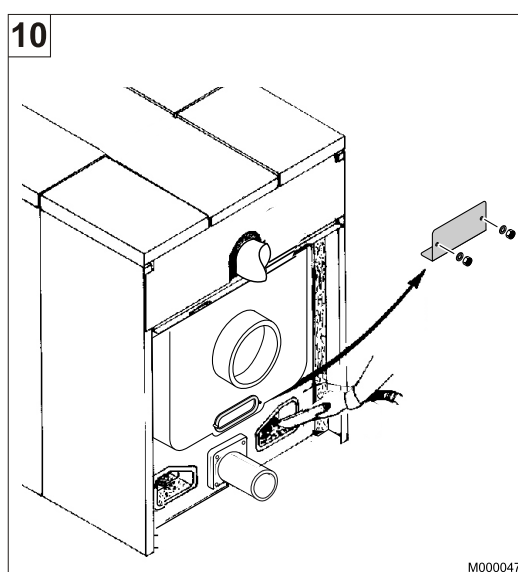
- ▶ Brosser l'intérieur du foyer.
- ▶ Aspirer à l'aide d'un aspirateur, les suies dans le foyer et dans les carreaux inférieurs.
- ▶ Refermer les trappes de ramonage inférieures.
- ▶ Remonter les panneaux avant d'habillage en procédant en sens inverse du démontage.

i Voir chapitre "Ramonage chimique".



Etape 9 :

- 1 Décrocher les panneaux arrières inférieurs.
 - 2 Démontez la traverse arrière inférieure.
- ▶ Retirer l'isolation arrière inférieure.



Etape 10 :

- ▶ Retirer les trappes de ramonage inférieures gauche et droite après avoir dévissé les écrous à oreilles.
- ▶ Sortir la suie qui a pu s'accumuler à l'aide d'une raclette ou d'un aspirateur.
- ▶ Ouvrir le tampon de ramonage en partie inférieure de la boîte à fumées (2 écrous H 10 + rondelles Ø 10).
- ▶ Sortir la suie.
- ▶ Remonter le tampon et les trappes de ramonage.
- ▶ Remettre en place l'isolation arrière inférieure, la traverse et les panneaux arrières inférieurs en procédant en sens inverse du démontage.

7.2.2 Ramonage chimique

■ Principe général

Le ramonage des chaudières est traditionnellement réalisé mécaniquement. Il existe actuellement des méthodes de ramonage chimique qui facilitent ces travaux d'entretien.

Un réactif chimique est appliqué sur les surfaces d'échange de la chaudière.

Après application, la réaction est complétée par une mise à feu du brûleur. Les dépôts initiaux sont neutralisés et pyrolysés. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brossage ou par aspiration.

■ Les produits

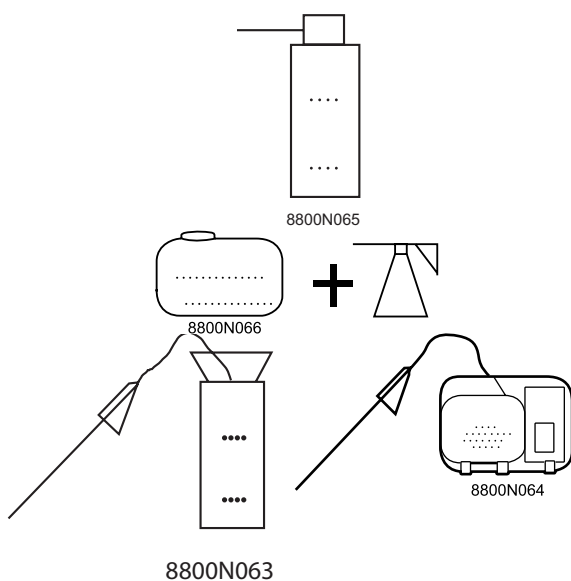
Le produit doit être adapté aux chaudières à corps en fonte. Différents fabricants proposent des produits sous forme de concentré liquide ou d'aérosol.

Les aérosols sont conditionnés en bombe de 0.5 à 1 l permettant le traitement d'une chaudière domestique. Se référer aux instructions fournies avec le produit.

Les produits liquides sont disponibles en bidons de 1 à 50 l. Ces liquides concentrés sont dilués avant application avec un pulvérisateur.

Les pulvérisateurs existent sous diverses formes adaptées à l'usage prévu :

- Pulvérisateur de faible capacité (2 ou 3 l) avec réservoir incorporé pour petites chaudières et fréquence modérée. Mise en pression manuelle du réservoir.
- Pulvérisateur de 5 l avec réservoir séparé, lance et tube de liaison. Les lances permettent une application aisée en fond de foyer. Mise en pression manuelle du réservoir.
- Pulvérisateur assisté par moteur de mise en pression avec réservoir, lance et tube de liaison. Ces pulvérisateurs sont utilisés pour des usages intensifs.



■ Mode opératoire

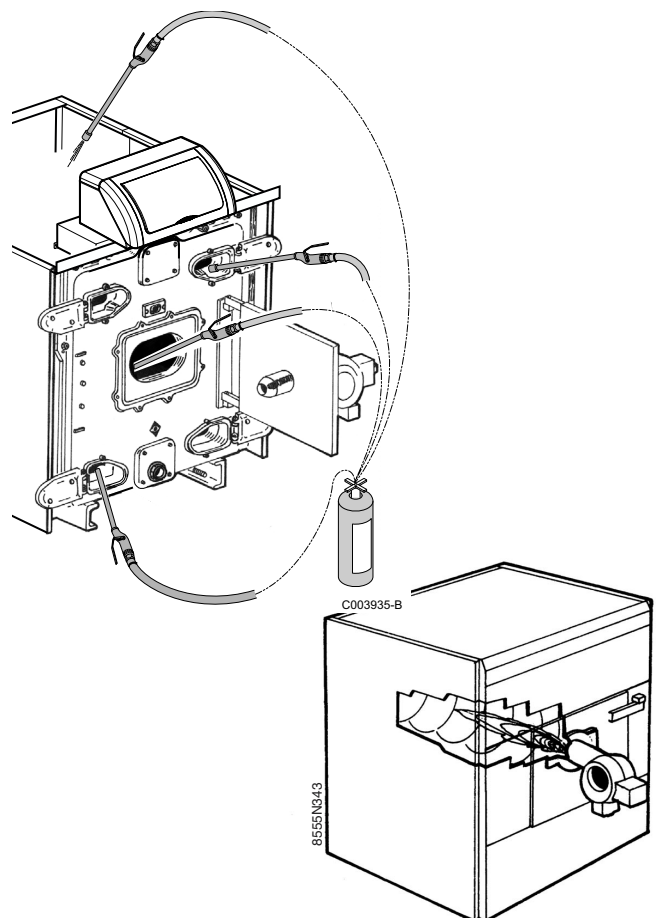
Le mode opératoire repris correspond aux cas standards d'utilisation. Se reporter aux instructions du fabricant pour les conseils spécifiques au produit employé.

Application :

- En fonction du produit, la chaudière doit être froide ou en température. Se référer aux instructions fournies avec le produit.
- Application directe sur les surfaces d'échange avec les bombes aérosols.
- Les concentrés sont dilués dans des proportions de 1/5 à 1/20 ((en fonction du produit et de l'état de la chaudière).
- L'application au pulvérisateur s'effectue en partie supérieure de la chaudière et sur les parois du foyer. Les surfaces sont mouillées mais non lavées. Il n'est pas nécessaire de pénétrer avec le pulvérisateur entre les surfaces d'échange.
- Un volume d'un litre de solution diluée est généralement utilisé pour 1 m² de surface d'échange (chaudière domestique), soit de 0.05 à 0.2 l de concentré.

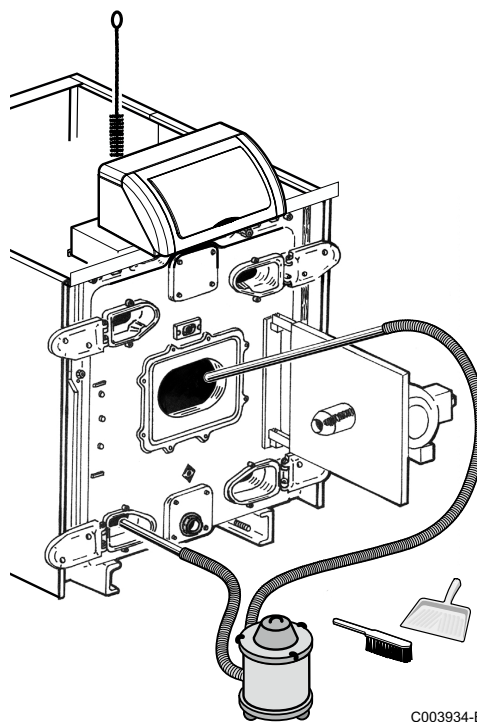
■ Mise à feu

La mise à feu du brûleur est effectuée après un temps de pénétration du produit de 2 à 5 min. Se référer aux instructions fournies avec le produit.



■ Nettoyage

- Enlever les accélérateurs de convection.
- Un brossage léger permet d'enlever les résidus pulvérulents subsistant après combustion.
- Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brossage ou par aspiration.
Pour certains produits, une courte application après nettoyage permet d'obtenir un effet préventif limitant les dépôts sur les surfaces d'échange.
- Remettre les accélérateurs de convection en place.
- Refermer la porte foyer.
- Effectuer l'entretien du brûleur.
- Remonter la façade avant.



7.2.3 Entretien du brûleur

 Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

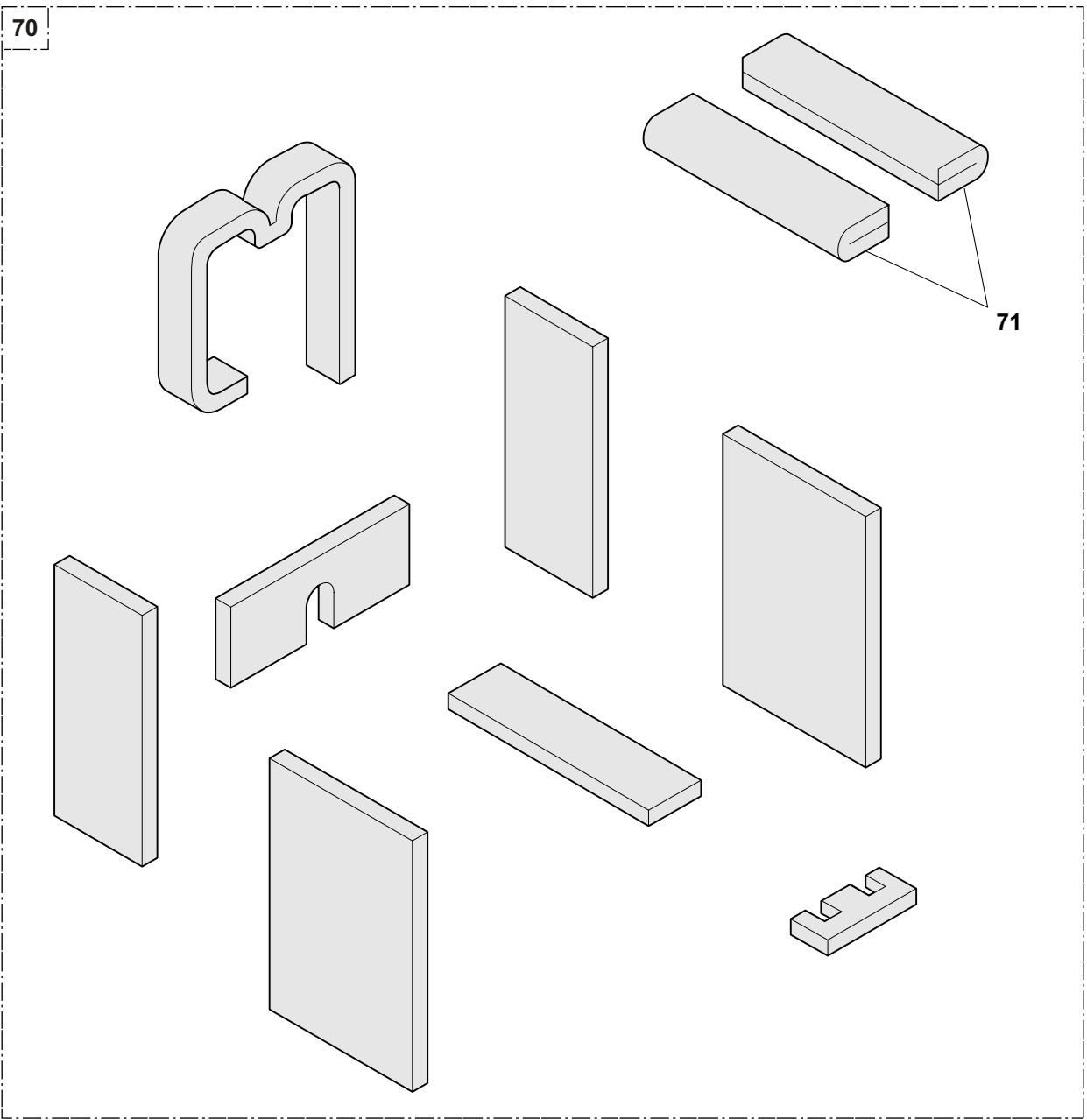
7.3 Nettoyage de l'habillage

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.

Rincer à l'eau claire et sécher avec une peau de chamois ou un chiffon doux.

Isolation

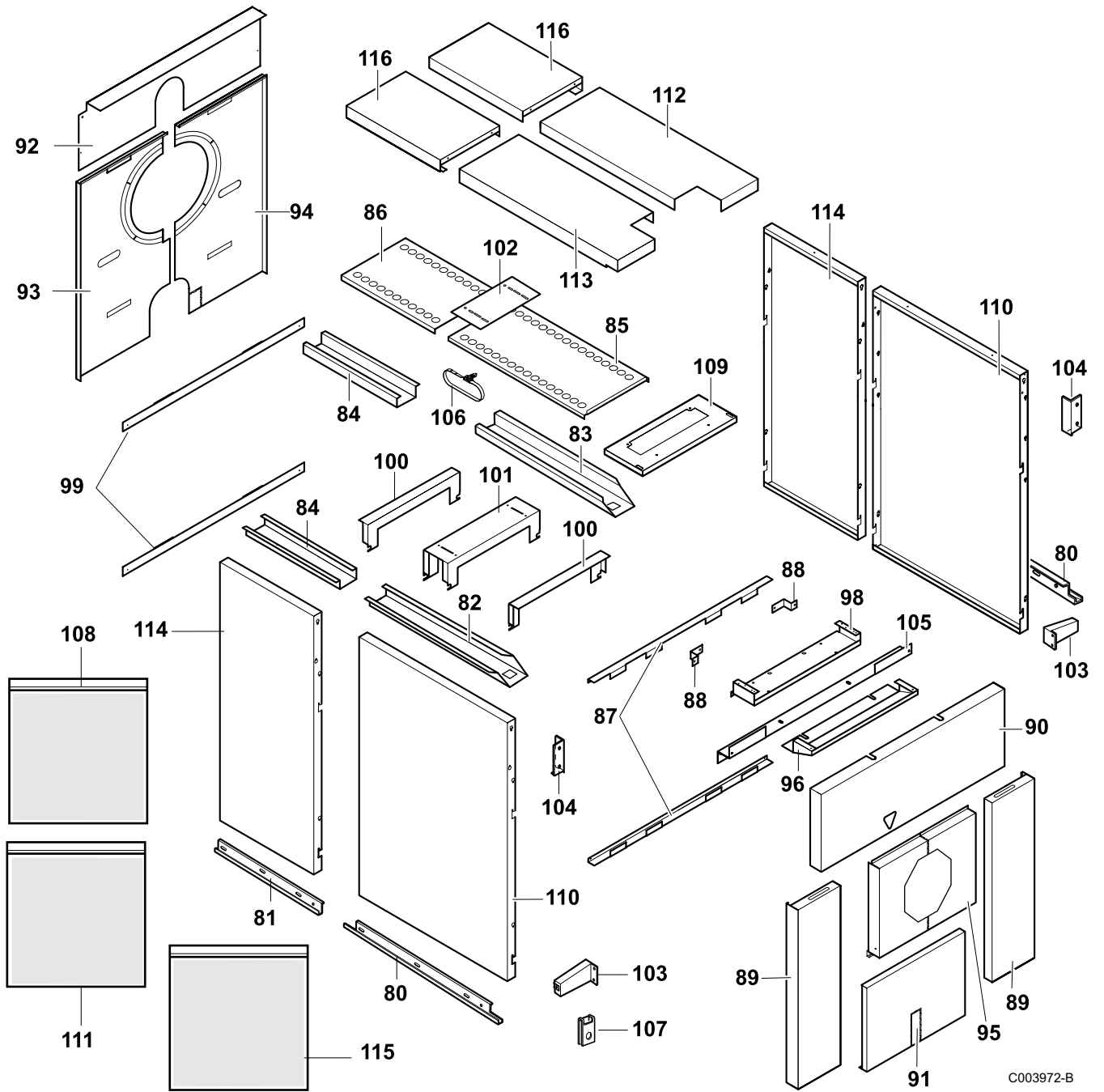
70



71

M000050

Habillage



C003972-B

Tableaux de commande


 Consulter la liste des pièces de rechange de la notice du tableau.

Tableau de commande KSF-ISR



Tableau de commande KSF-CE



Rep.	Code	Désignation
		Corps de chaudière + Accessoires
		Châssis
1	8259-8957	Châssis complet 14,15 éléments
1	8259-8958	Châssis complet 16,17 éléments
1	8259-8959	Châssis complet 18,19 éléments
1	8259-8960	Châssis complet 20,21 éléments
1	8259-8961	Châssis complet 22,23 éléments
1	8259-8962	Châssis complet 24,25 éléments
		Corps + Accessoires
2	8555-5505	Élément arrière complet
3	9495-0140	Bouchon n°290 3/4"
4	8259-8948	Élément intermédiaire normal
5	8259-8949	Élément intermédiaire spécial
6	9495-0110	Bouchon n°290 1/2"
7	8500-0027	Doigt de gant 1/2"
9	8259-8950	Élément avant complet
10	8006-0212	Nipple peint Ø 148.62
11	9430-5027	Enduit pour nipple 300 gr
12	9508-6032	Cordon fibre de verre silicone - (Mètre)
13	9428-5095	Tube de mastic silicone 310 ml
14	8015-8927	Tige d'assemblage Ø 12 - 300 mm
14	8015-8928	Tige d'assemblage Ø 12 - 385 mm
14	8015-8929	Tige d'assemblage Ø 12 - 420 mm
14	8015-8930	Tige d'assemblage Ø 12 - 520 mm
15	9754-0120	Ressort pour tige d'assemblage
16	8015-8902	Voyant complet avec cadre
17	8015-7700	Verre de voyant + Joints
18	8015-8914	Tige d'assemblage Ø 14 - 1683 mm 14 éléments
18	8015-8915	Tige d'assemblage Ø 14 - 1796 mm 15 éléments
18	8015-8916	Tige d'assemblage Ø 14 - 1908 mm 16 éléments
18	8015-8917	Tige d'assemblage Ø 14 - 2021 mm 17 éléments
18	8015-8918	Tige d'assemblage Ø 14 - 2133 mm 18 éléments
18	8015-8919	Tige d'assemblage Ø 14 - 2246 mm 19 éléments
18	8015-8920	Tige d'assemblage Ø 14 - 2398 mm 20 éléments
18	8015-8921	Tige d'assemblage Ø 14 - 2511 mm 21 éléments
18	8015-8922	Tige d'assemblage Ø 14 - 2623 mm 22 éléments
18	8015-8923	Tige d'assemblage Ø 14 - 2736 mm 23 éléments
18	8015-8924	Tige d'assemblage Ø 14 - 2848 mm 24 éléments
18	8015-8925	Tige d'assemblage Ø 14 - 2960 mm 25 éléments
19	8006-8906	Bride carrée pleine + Joint
20	8006-8907	Bride carrée taraudée + Joint
21	9501-4155	Joint 222 x 170 x 4
22	8112-0028	Bouchon 2"
23	8008-8904	Bride à embout de départ + Joint 14 à 17 éléments

Rep.	Code	Désignation
23	8008-8905	Bride à embout de départ + Joint 18 à 25 éléments
24	8008-8922	Tuyère + Joint
25	8802-4731	Contrôleur de débit
25	8802-4733	Contrôleur de débit
25	8802-4734	Contrôleur de débit
25	8802-4735	Contrôleur de débit
25	8802-4736	Contrôleur de débit
25	8802-4737	Contrôleur de débit
25	8802-4738	Contrôleur de débit
25	8802-4739	Contrôleur de débit
25	8802-4740	Contrôleur de débit
25	8802-4742	Contrôleur de débit
25	8802-4743	Contrôleur de débit
25	8802-4744	Contrôleur de débit
25	8802-4745	Contrôleur de débit
25	8802-4746	Contrôleur de débit
25	8802-4750	Contrôleur de débit
25	8802-4751	Contrôleur de débit
25	8802-4752	Contrôleur de débit
25	8802-4753	Contrôleur de débit
25	8802-4754	Contrôleur de débit
25	8802-4755	Contrôleur de débit
25	8802-4756	Contrôleur de débit
25	8802-4757	Contrôleur de débit
25	8802-4759	Contrôleur de débit
26	8008-8908	Bride à embout de retour + Joint 14 à 17 éléments
26	8008-8909	Bride à embout de retour + Joint 18 à 25 éléments
27	8008-8924	Diaphragme + Joint
28	8228-8905	Articulation complète plaque foyère
29	9757-0424	Porte foyère pleine
30	9755-0236	Protection porte foyère
31	9755-0235	Isolation porte foyère
		Sur demande
29	9757-0425	Porte foyère Ø 165
29	9757-0426	Porte foyère Ø 186
29	9757-0427	Porte foyère Ø 210
29	9757-0428	Porte foyère Ø 295
29	9757-0429	Plaque foyère Ø 240
29	9757-0433	Plaque foyère Ø 290
29	9757-0434	Plaque foyère Ø 350
32	8008-8915	Charnière plaque de foyer
33	8555-8592	Sachet vis porte foyère
34	8555-5528	Départ fumées
36	9504-6115	Joint thermocord Ø 15 - (Mètre)
37	8555-5508	Plaque de raccordement Ø 400 + Joint

Rep.	Code	Désignation
37	8555-5506	Plaque de raccordement Ø 300 + Joint
37	8555-5507	Plaque de raccordement Ø 350 + Joint
37	8555-5509	Plaque de raccordement pleine + Joint
38	9508-6041	Joint autocollant 15 x 9
39	8555-5514	Porte de ramonage gauche + Tresse
40	8555-5541	Porte de ramonage droite + Tresse
41	8555-5510	Tampon de ramonage N1 + Tresse
42	8555-5511	Tampon de ramonage N2 + Tresse
43	8555-5512	Tampon de ramonage N3 + Tresse
44	8555-5513	Tampon de ramonage N4 + Tresse
45	8555-8593	Sachet vis porte de ramonage
46	9508-6032	Cordon fibre de verre silicone
47	8555-5515	Verrou complet
48	8259-0010	Accélérateur de convection supérieur
49	8008-8910	Tube répartiteur + Joint 15 et 16 éléments
49	8008-8911	Tube répartiteur + Joint 17 à 19 éléments
49	8555-5502	Tube répartiteur + Joint 20 à 22 éléments
49	8555-5503	Tube répartiteur + Joint 23 et 24 éléments
49	8555-5504	Tube répartiteur + Joint 25 éléments
52	9434-5103	Bombe de peinture retouches - Blanc
52	9434-5102	Bombe de peinture retouches - gris anthracite
		Outils de chauffe
60	9696-8026	Brosse pour plateau
61	8013-8704	Brosse métallique + tige 1800 mm 14 à 15 éléments
62	8015-8716	Brosse métallique + tige 1300 mm + rallonges pour les 16 à 22 éléments
62	8015-8723	Brosse métallique + tige 1800 mm + rallonges pour les 23 à 25 éléments
63	9750-5103	Raclette 1200 mm
63	9750-5106	Raclette 1500 mm
63	9750-5108	Raclette 1800 mm
		Isolation
		Isolation corps
70	8555-5520	Isolation complète corps 14 éléments
70	8555-5521	Isolation complète corps 15 éléments
70	8555-5522	Isolation complète corps 16 et 17 éléments
70	8555-5523	Isolation complète corps 18 et 19 éléments
70	8555-5524	Isolation complète corps 20 éléments
70	8555-5525	Isolation complète corps 21 et 22 éléments
70	8555-5526	Isolation complète corps 23 et 24 éléments
70	8555-5527	Isolation complète corps 25 éléments
		Isolation trappe de ramonage
71	8555-5533	Isolation complète trappes de ramonage 14 éléments
71	8555-5534	Isolation complète trappes de ramonage 15 éléments

Rep.	Code	Désignation
71	8555-5535	Isolation complète trappes de ramonage 16 et 17 éléments
71	8555-5536	Isolation complète trappes de ramonage 18 et 19 éléments
71	8555-5537	Isolation complète trappes de ramonage 20 éléments
71	8555-5538	Isolation complète trappes de ramonage 21 et 22 éléments
71	8555-5539	Isolation complète trappes de ramonage 23 et 24 éléments
71	8555-5540	Isolation complète trappes de ramonage 25 éléments
		Habillage
80	8555-8008	Glissière 1225 mm
80	8555-8009	Glissière 1365 mm
80	8555-8010	Glissière 1475 mm
80	8555-8011	Glissière 1565 mm
80	8555-8012	Glissière 1675 mm
80	8555-8013	Glissière 1765 mm
80	8555-8014	Glissière 1875 mm
80	8555-8015	Glissière 2025 mm
80	8555-8016	Glissière 2165 mm
80	8555-8017	Glissière 2275 mm
80	8555-8018	Glissière 2365 mm
81	8555-8021	Glissière complémentaire 1246 mm
82	8555-8035	Chemin de câbles gauche 1260 mm
82	8555-8036	Chemin de câbles gauche 1400 mm
82	8555-8037	Chemin de câbles gauche 1510 mm
82	8555-8038	Chemin de câbles gauche 1600 mm
82	8555-8039	Chemin de câbles gauche 1710 mm
82	8555-8040	Chemin de câbles gauche 1800 mm
82	8555-8041	Chemin de câbles gauche 1910 mm
82	8555-8042	Chemin de câbles gauche 2060 mm
82	8555-8043	Chemin de câbles gauche 2200 mm
82	8555-8044	Chemin de câbles gauche 2310 mm
82	8555-8045	Chemin de câbles gauche 2400 mm
83	8555-8048	Chemin de câbles droit 1260 mm
83	8555-8049	Chemin de câbles droit 1400 mm
83	8555-8050	Chemin de câbles droit 1510 mm
83	8555-8051	Chemin de câbles droit 1600 mm
83	8555-8052	Chemin de câbles droit 1710 mm
83	8555-8053	Chemin de câbles droit 1800 mm
83	8555-8054	Chemin de câbles droit 1910 mm
83	8555-8055	Chemin de câbles droit 2060 mm
83	8555-8056	Chemin de câbles droit 2200 mm
83	8555-8057	Chemin de câbles droit 2310 mm
83	8555-8058	Chemin de câbles droit 2400 mm
84	8555-8080	Chemin de câbles complémentaire 1196 mm
85	8555-8066	Plaque centrale supérieure 1131 mm
85	8555-8067	Plaque centrale supérieure 1271 mm

Rep.	Code	Désignation
85	8555-8068	Plaque centrale supérieure 1381 mm
85	8555-8069	Plaque centrale supérieure 1471 mm
85	8555-8070	Plaque centrale supérieure 1581 mm
85	8555-8071	Plaque centrale supérieure 1671 mm
85	8555-8072	Plaque centrale supérieure 1781 mm
85	8555-8073	Plaque centrale supérieure 1931 mm
85	8555-8074	Plaque centrale supérieure 2071 mm
85	8555-8075	Plaque centrale supérieure 2181 mm
85	8555-8076	Plaque centrale supérieure 2271 mm
86	8555-8079	Plaque centrale complémentaire 1196 mm
		Pièces communes
87	8259-8014	Traverse avant inférieure
88	8555-8515	Equerre de fixation panneau avant latéral
89	8259-8818	Panneau avant latéral inférieur complet
90	200022610	Panneau avant supérieur complet
91	8555-8517	Panneau avant inférieur complet
92	8555-8518	Panneau arrière supérieur
93	8259-8021	Panneau arrière inférieur gauche
94	8259-8022	Panneau arrière inférieur droit
95	8259-0518	Panneau pour porte foyer
96	8555-8519	Enjoliveur tableau
98	8555-8521	Support tableau
99	8259-8055	Traverse arrière inférieure
100	8555-8522	Traverse supérieure
101	8555-8526	Traverse supérieure intermédiaire
102	8555-8082	Jonction plaque centrale
103	8555-8523	Patte inférieure de glissière
104	8555-8022	Equerre supérieure
105	8555-0526	Traverse supérieure avant
106	9532-0780	Collier
107	9775-8859	Écrou Rapid
108	8555-8525	Visserie pièces communes
109	200019564	Support tableau
		Habillage latéral avant
110	200007426	Panneau latéral avant - 800 mm
110	200007427	Panneau latéral avant - 940 mm
110	200007428	Panneau latéral avant - 1050 mm
111	8555-8514	Visserie panneau latéral avant
112	8555-8507	Plaque avant supérieure droite de ramonage 800 mm
112	8555-8508	Plaque avant supérieure droite de ramonage 940 mm
112	8555-8509	Plaque avant supérieure droite de ramonage 1050 mm
112	8555-8510	Plaque avant supérieure gauche de ramonage 800 mm
113	8555-8511	Plaque avant supérieure gauche de ramonage 940 mm

Rep.	Code	Désignation
113	8555-8512	Plaque avant supérieure gauche de ramonage 1050 mm
		Habillage latéral arrière
114	8555-8500	Panneau latéral arrière 400 mm
114	8555-8501	Panneau latéral arrière 600 mm
115	8555-8513	Visserie panneau latéral arrière
116	8555-8505	Plaque arrière supérieure de ramonage 400 mm
116	8555-8506	Plaque arrière supérieure de ramonage 600 mm

Garantie

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement. Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

■ Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié). Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport. Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité. Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

CE

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

18/03/2016



300029097-001-03

